

Développer toutes les agricultures du Monde

Pour un partenariat renouvelé entre professionnels

Dans un monde en croissance démographique rapide, dans un monde soucieux de réduire la pauvreté, de favoriser le développement économique pour tous, de préserver ses ressources naturelles et de répondre aux défis climatiques, la promotion et le développement d'agricultures, à la fois rémunératrices, productives et respectueuses de l'environnement dans tous les territoires, nous apparaissent plus que jamais nécessaires.

Pour relever ces défis, il convient aujourd'hui de promouvoir de nouvelles politiques de régulations agricoles favorables à la satisfaction des besoins alimentaires et à l'amélioration du sort des producteurs. Il convient également de soutenir l'investissement dans les filières et d'asseoir davantage l'organisation des agriculteurs dans les pays en voie de développement pour que ceux-ci puissent durablement gérer leur territoire, avoir accès aux différents facteurs de production, profiter des marchés locaux et internationaux et peser davantage dans les décisions publiques qui les concernent.

En tant que professionnels français, nous avons su, dans le cadre européen, par nos initiatives et nos innovations, qu'elles soient d'ordre technique ou économique, humain ou organisationnel, moderniser notre agriculture et relever ainsi les défis qui étaient les nôtres. Nous nous sommes par là même dotés d'un ensemble de savoir-faire qui peuvent être utilement mobilisés pour accompagner le développement d'autres agricultures. Nous nous sommes ainsi engagés dans des projets de coopération en créant des associations de solidarité internationales (Afdi et Fert) et plus récemment une fondation d'utilité publique, outils opérationnels où se conjuguent les compétences nécessaires. Nos actions ont été multiples et nous donnent aujourd'hui un potentiel d'intervention et de référence hors du commun.

Le contexte actuel, à la fois plus complexe et plus turbulent, redonne à l'évidence du crédit à cet engagement. **Le développement de toutes les agricultures du monde devenant un impératif de notre futur immédiat, la coopération professionnelle agricole française, riche de son expérience et forte de ces professionnels, doit en être l'un des acteurs privilégiés, en étroite cohérence avec celle de ses voisins européens.**

Jean-Michel LEMETAYER

Président du Conseil de l'Agriculture Française



Gérard RENOUARD

Président de l'AFDI



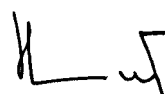
René CARRON

Président de la fondation FARM



Henri De BENOIST

Président de FERT



L'agriculture au cœur de l'avenir

L'agriculture revient au premier rang des priorités de la planète : Comment pourrions-nous, en effet, demain produire plus et mieux alors même que les politiques de libéralisation ont laissé à l'écart de nombreuses économies agricoles et que les défis environnementaux nous demandent de repenser nos modes de production ?

Ce retour de l'agriculture dans l'agenda stratégique planétaire a été déclenché récemment par l'augmentation des prix agricoles sur les marchés internationaux mais la problématique enfle depuis plusieurs années :

Malgré l'augmentation de la production agricole et les progrès qualitatifs du secteur agro-alimentaire au cours du xx^e siècle, la situation mondiale de l'alimentation reste problématique pour plusieurs centaines de millions de personnes. Les réformes des politiques publiques et des politiques de développement n'ont pas été accompagnées des investissements nécessaires dans les activités agricoles et les infrastructures permettant à tous les producteurs de profiter des marchés. Ce manque de moyens couplé à l'évolution de la demande a progressivement réduit les stocks de produits alimentaires de base d'autant que les marchés intérieurs de produits vivriers n'ont pas été suffisamment soutenus.

L'agriculture est confrontée de plein fouet aux questions environnementales. En effet, l'agriculture utilise les ressources naturelles. Ce faisant elle est accusée de les exploiter et de les polluer. Mais la société attend aussi des agriculteurs qu'ils en soient les gestionnaires au profit de la collectivité, qu'il s'agisse de fixer le carbone, préserver la biodiversité et les paysages ou assurer la qualité des eaux et des sols. Parallèlement l'agriculture notamment dans le monde tropical est aussi une des premières activités concernées par le changement climatique auquel elle devra s'adapter. Toutes les agricultures du monde doivent affronter ce défi qui se traduit par de nouvelles fonctions à remplir mais toutes ne partent pas de la même ligne de départ ni ne possèdent les mêmes atouts pour réussir.

La communauté internationale prend ou reprend ainsi conscience que les produits agricoles, comme d'autres matières premières et même s'ils sont renouvelables, n'échappent pas au risque de rareté, et que l'agriculture comme principal utilisateur de ressources naturelles telles que les terres, l'eau et la biosphère, peut impacter durablement nos écosystèmes. Cette situation fait que les débats sur les réformes des politiques agricoles telles que la politique agricole commune, les négociations du commerce international et celles des accords de partenariats économiques prennent une acuité nouvelle.

Pour des agricultures inventives

Dans ce contexte, nombreux sont ceux qui s'accordent sur la nécessité de promouvoir des agricultures inventives qui nous permettront de relever trois défis majeurs :

Augmenter la production pour assurer la sécurité alimentaire

Le premier défi est lié à la production alimentaire. Selon le scénario moyen des Nations Unis, la population mondiale devrait augmenter d'environ 50 % d'ici à 2050 passant de 6,4 milliards d'habitants à près de 8,9 milliards. Chaque année la population augmente en moyenne de 80 millions d'habitants dont plus de 97 % dans le pays en développement, pour moitié en Asie et pour plus du tiers en Afrique. Afin d'assurer la sécurité alimentaire -soit une alimentation suffisante en quantité et qualité- à l'ensemble de la population mondiale, il faut à horizon 2050, doubler la production agricole végétale par rapport à son niveau de 1995. Ceci suppose d'accroître les surfaces cultivées et d'augmenter les rendements sans pour autant altérer la biodiversité, en limitant l'impact des intrants et la consommation d'eau.

Chaque État doit cependant pouvoir choisir les politiques agricoles et commerciales qu'il souhaite mettre en place en matière de sécurité alimentaire : c'est le concept de la souveraineté alimentaire. En effet, face aux différents enjeux internationaux, les agricultures du monde nécessitent un cadre politique favorable pour se développer au mieux, et permettre ainsi de maîtriser les choix essentiels assurant la sécurité alimentaire (développement de la production, maîtrise des ressources naturelles, stockage, etc.).

Cette production alimentaire devra être également améliorée en qualité : partout dans le monde l'exigence des consommateurs sur la qualité sanitaire et gustative s'accroît. Dans les pays développés, les consommateurs sont de plus en plus à la recherche de produits tracés et identifiés, mais le phénomène touche progressivement tous les marchés corrélativement à l'élévation du niveau de vie dans les pays en développement.

Sécuriser et créer de l'emploi pour lutter contre la pauvreté en milieu rural

Les trois quarts des habitants pauvres de la planète sont des ruraux, soit près de 880 millions d'individus sur la base d'un seuil de pauvreté fixé à un dollar. Le taux de pauvreté est presque partout plus élevé en zones rurales (29 % en moyenne) qu'en milieu urbain (13 %). De plus, les pays émergents et les pays en développement auront à gérer une transition démographique qui concerne des centaines de millions de personnes en quelques années alors que les pays développés l'ont géré pendant une période de cinquante ans dont trente de croissance économique soutenue.

Face à ces enjeux, l'agriculture constitue l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois et assure une part importante du revenu national et des recettes d'exportation des pays en développement. Elle représente ainsi plus de 50 % de l'économie et 85 % de l'emploi dans ces pays. Dans

la plupart des pays les moins avancés, il n'y a pas d'autre secteur capable de fournir la richesse et l'emploi nécessaires au développement économique et à la lutte contre la pauvreté.

La croissance de l'agriculture profite aux pauvres dans la mesure où elle mobilise les principaux actifs des populations défavorisées, la terre et le travail, et dynamise l'économie dans les zones rurales où vivent la majorité des pauvres. Pourvoyeuse de nombreux emplois, l'agriculture stimule la croissance de l'économie rurale -y compris dans les secteurs d'activités non agricoles comme le commerce, la transformation des produits, l'artisanat, le transport. Pour cela, il est indispensable de sécuriser l'activité agricole en permettant aux paysans de vivre convenablement de leur métier : cela suppose une économie rurale dynamique avec un cadre et des mesures politiques et économiques propices à l'investissement.

Fournir de nouvelles bio-prestations pour gérer les ressources

Les agriculteurs exploitent les ressources vivantes et occupent une grande partie des terres continentales de la planète, il n'est donc pas étonnant que la cohabitation de l'activité agricole avec la préservation des ressources soit aujourd'hui difficile et que l'équilibre entre protection et gestion reste instable.

Jusqu'alors la recherche des rendements a fait apparaître surtout des externalités négatives pourtant les services rendus par l'agriculture pourraient être davantage développés : entretenir les grands cycles naturels comme celui du carbone par la séquestration de la matière organique dans les sols ou l'utilisation de couverture végétale et de légumineuses, assurer une bonne qualité des eaux, prévenir les risques naturels comme les inondations et la désertification, contribuer à l'esthétique des paysages...

De plus, la production agricole non alimentaire constitue en partie une réponse à l'épuisement des ressources pétrolières et une alternative à la chimie carbonée minérale. Les produits issus de la biomasse végétale ouvrent ainsi des perspectives intéressantes avec les énergies vertes et avec les nouveaux biomatériaux et biomolécules.

L'organisation professionnelle, un levier pour peser et agir

Les éléments qui précèdent montrent l'intérêt de maintenir un grand nombre d'agricultures et d'agriculteurs pour gérer localement les territoires et assurer la production alimentaire partout dans le monde. Cet objectif n'est pourtant pas simple à réaliser. Les agriculteurs, en effet, doivent constamment s'adapter aux aléas naturels et vivre avec des marchés de plus en plus fluctuants. Ces fragilités structurelles et conjoncturelles peuvent néanmoins en partie être dépassées par des organisations collectives qui leur permettent de maîtriser davantage cette complexité, de peser dans la définition des politiques agricoles, des politiques commerciales et des politiques de développement.

L'agriculteur, du fait même de son activité, a été constamment amené à modeler les espaces et gérer le vivant pour assurer la pérennité de son activité et la qualité de ses productions. Il est d'abord un acteur économique dont le métier est de combiner un grand nombre de facteurs de production en vue d'en obtenir un revenu, que celui-ci soit en nature pour l'autoconsommation comme c'est le cas pour de nombreux paysans de pays en développement, ou monétarisé par la mise en marché des produits récoltés. Dans cet exercice, il se trouve donc être aux prises avec des dépendances multiples, naturelles comme technico-économiques, d'une part pour accéder aux facteurs de production qui lui sont nécessaires : terre, semences, fertilisants, produits de traitement des cultures et des animaux, matériels, financements, techniques, d'autre part pour tirer le meilleur profit de la partie de la production qu'il livre au marché : débouchés, organisation des marchés, prix, etc.

Les agriculteurs des pays en développement doivent dépasser toutes ces contraintes en même temps et le faire en quelques années alors que les pays développés ont profité de plusieurs décennies et de soutiens considérables pour y parvenir.

Les agriculteurs européens ont montré par le passé, qu'en s'engageant eux-mêmes dans la prise en charge de fonctions qui leur sont nécessaires ou en étant présents dans les lieux de décisions stratégiques les concernant, ils étaient capables de peser sur leur environnement.

C'est cette histoire dont il faut témoigner pour encourager de nombreux agriculteurs des pays en développement à s'engager dans la construction de telles organisations. Cette longue expérience permet en effet d'identifier les conditions de réussite de telles initiatives. Parmi celles-ci on peut, à la lumière de l'expérience française, en isoler trois qui sont déterminantes :

- En premier lieu, la volonté des hommes fondée sur un état d'esprit visant à l'épanouissement de l'individu dans l'exercice de sa responsabilité à travers son métier ;
- En deuxième lieu, chacune de ces organisations doit répondre à un objectif bien identifié de service aux paysans afin qu'elles revêtent la forme la plus adaptée qu'il s'agisse du syndicalisme, du crédit, de l'assurance, de l'approvisionnement, de la transformation ou de la commercialisation.
- Troisièmement, une capacité importante de formation initiale et continue est nécessaire pour piloter et diffuser l'innovation. Elle permet aussi de faire émerger des leaders.

Enfin, un tel mouvement d'organisation des paysans ne peut se renforcer sans une réelle volonté des États de dialoguer et gérer avec les acteurs du monde rural les politiques permettant le développement du secteur agricole.

Cette volonté doit se traduire par une efficace répartition des tâches et la cogestion dans toutes les étapes constituant la définition et la mise en œuvre d'une politique agricole globale.

L'organisation professionnelle agricole apparaît ainsi comme un puissant facteur de développement qui permet aux agriculteurs de mieux exercer leur métier de producteurs, d'acquérir la capacité à mieux maîtriser leur environnement politique, de gérer les ressources naturelles et les territoires.

Ces capacités de production et d'organisation constituent le support qui a facilité la constitution d'un secteur agroalimentaire puissant.

Enfin, les organisations professionnelles agricoles mettent également en avant le rôle citoyen des paysans en montrant que la fonction de production de biens alimentaires par les familles rurales contribue aussi à la stabilité sociale et à l'équilibre au sein du pays.

Ces organisations, en tant que structures rassemblant et représentant une large part de la société civile, contribuent également au renforcement de la démocratie.

Une coopération à intérêts communs

A l'aune de ces nouveaux défis et compte tenu de l'intérêt de l'expérience organisationnelle française, il nous semble aujourd'hui que la coopération professionnelle mérite d'être davantage soutenue. Elle sera d'autant plus efficace si elle s'inscrit dans une coopération à intérêts partagés, source d'engagement durable et de développement réciproque. Trois thèmes mobilisateurs délimitent, nous semble-t-il aujourd'hui, les contours de cette coopération stratégique.

Des politiques agricoles, commerciales et de développement favorables au développement agricole

Il est plus que jamais nécessaire, par une mobilisation forte des organisations professionnelles agricoles du Nord et du Sud, de veiller à mettre l'activité agricole au centre des politiques publiques nationales, sous-régionales et internationales et de légitimer ainsi de nouveau des politiques agricoles et commerciales qui permettent aux agricultures du monde de se développer. L'agriculture ne peut se passer de filets de sécurité contre les fluctuations des prix, d'une mutualisation des risques, ni d'une régulation interne, ces outils qui manquent cruellement aux pays en développement qui subissent la crise actuelle.

Ces politiques doivent ainsi assurer :

- une sécurisation foncière adaptée ;
- la régulation des marchés agricoles locaux notamment grâce à des politiques nationales (ou sous-régionales) ;
- une protection des agricultures au sein de marchés sous-régionaux permettant de privilégier les productions locales ;
- une professionnalisation des agriculteurs s'appuyant sur la formation : formation des leaders (et des techniciens qui les accompagnent), formations techniques, formation aux métiers ruraux ;
- une promotion de la recherche agricole publique en associant l'expérimentation paysanne, les savoirs propres aux pays et la science, afin d'inventer des solutions multiples et adaptées aux problématiques locales des agricultures ;
- un soutien aux organisations professionnelles agricoles afin d'assurer leur promotion, développer leur capacité à influencer sur le politique et sécuriser leur capacité à rendre des services à leurs membres ;
- L'accès aux moyens de financement par le développement du crédit agricole et de la micro-finance en particulier ;
- La mise en place des infrastructures publiques nécessaires à la production et aux échanges.

L'agriculture durable

La durabilité de l'agriculture détermine le maintien d'équilibres de population et de vie des territoires dans les pays du Sud, mais aussi entre les pays du Sud et du Nord. Ce caractère durable intègre trois dimensions, sociale, environnementale, et économique, préoccupations partagées par toutes les agricultures du monde, qu'elles soient reliées au marché ou majoritairement d'autosubsistance.

Sur le plan social et économique, une des conditions de cette durabilité est de permettre l'accès d'un maximum de petites et moyennes exploitations agricoles au statut d'entreprise économique ce qui induit des objectifs de taille d'exploitation, de systèmes de production, d'organisations des producteurs et d'environnement économique et structurel. Les agriculteurs européens peuvent témoigner de la façon dont ils ont pu s'organiser pour affronter l'évolution de la démographie agricole et moderniser leur activité tout en contribuant à la vie économique et sociale des territoires.

Les exigences environnementales que l'agriculture européenne doit satisfaire dessinent pour les systèmes de production un objectif convergent avec celui des pays en développement même si le point de départ est pour le moment très éloigné. Le recours à de nouvelles formes d'exploitation des ressources et d'intensification des productions constitue lui aussi un potentiel d'échanges d'expériences considérable tant au niveau de la recherche que de la pratique.

Le développement des filières et l'industrialisation

La structuration des filières est également une exigence commune en raison de la libéralisation des marchés que connaissent les agriculteurs du Sud depuis plus de dix et qui touchera de plus en plus les producteurs européens. La capacité d'organisation et d'action commerciale ou de gestion des risques est une des façons de limiter les effets de la volatilité des prix.

L'agriculture européenne est historiquement une agriculture marchande qui a très tôt généré des relations commerciales avec le négoce. Confrontée à l'industrie, elle s'est organisée pour intervenir en aval de la production : coopérative de commercialisation, création ou prise de contrôle d'entreprises agroalimentaires, appellations d'origine, segmentation des productions, contractualisation avec la distribution, mécanismes de crédit. Les innovations institutionnelles sont nombreuses et offrent un réservoir d'expériences d'une grande richesse qui ne demande qu'à être valorisé au bénéfice de marchés agricoles émergents.

La transformation des produits à travers l'industrie agricole et alimentaire est un prolongement impératif de l'acte de production pour permettre aux agriculteurs, soit d'élargir leurs débouchés s'ils sont déjà sur le marché, soit d'accéder à ce marché pour ceux qui n'y sont pas encore, et dans tous les cas d'accroître la valorisation de leurs productions. Elle représente par ailleurs une des conditions de l'approvisionnement du marché intérieur en produits élaborés de bonne qualité sanitaire et nutritionnelle ainsi que des possibilités d'exportation. Le développement des industries agroalimentaires contribue par ailleurs à l'industrialisation du pays et à la création d'emplois, en favorisant notamment le développement local par la nécessaire proximité des

lieux de production agricole. Le développement de telles filières au Sud peut représenter également pour les pays du Nord des opportunités, soit de pénétration de nouveaux marchés en produits finis ou matières premières, soit d'approvisionnement des marchés du Nord.

L'Europe et particulièrement la France dispose donc de très forts atouts pour contribuer à ce développement :

- l'importance historique du secteur coopératif qui a permis d'associer plus étroitement les producteurs à la chaîne de valeur,
- l'expérience de la contractualisation au sein des filières,
- enfin la diversité des filières agro-alimentaires.

Pour un partenariat renouvelé entre professionnels

Les enjeux que doivent affronter les agriculteurs partout sur la planète exigent une nouvelle étape de maîtrise des compétences. C'est en fait un impératif de professionnalisation, une professionnalisation qui assure l'accomplissement du métier dans un monde ouvert et complexe où chaque agriculteur doit tenir compte d'un nombre de plus en plus divers de critères de décisions. Or où qu'ils soient, les agriculteurs partagent des valeurs, des contraintes et des pratiques communes. Et c'est autour de l'élément commun que constitue l'exercice quotidien du métier, avec ce qu'il faut maîtriser de la compréhension du contexte, de la prise de risque et de la responsabilité d'entrepreneur que peut et doit se construire une nouvelle approche du partenariat.

Un mode d'action qui part de la pratique

La spécificité de ce partage d'expériences et de savoir faire est qu'il part des questions posées par les réalités de l'activité agricole. C'est aussi un partenariat ayant un objectif de formation car il repose sur l'idée que la confrontation des expériences, des questions et des solutions est facteur de progrès. Mais ce partenariat se renouvelle car chacune des communautés qui y contribuent est plus ouverte sur le monde, mieux formée, mieux informée. Les professions agricoles ont en commun la volonté de faire partie de la dynamique de croissance et de développement de l'ensemble de la société.

Un partenariat qui mobilise des compétences disponibles

Ce partenariat repose sur l'hypothèse que, de part et d'autre, des acteurs consacrent du temps, s'engagent et affirment une volonté de travailler en commun. Les agriculteurs du Sud et leurs organisations, confrontées à la mondialisation et aux politiques structurelles formulent des questions et expriment des besoins qu'ils cherchent à satisfaire. De leur côté, des milieux agricoles du Nord ont constitué une expertise importante et de nombreux professionnels sont disponibles pour la partager. Cette disponibilité est une caractéristique majeure de monde agricole qui a intégré dans sa façon de travailler une composante forte de solidarité entre professionnels.

Un partenariat qui contribue à mobiliser les ressources

La solidarité entre professionnels concerne aussi l'accès au financement de l'activité agricole et aux moyens de production. En effet, la relance de l'agriculture doit passer par une augmentation des capacités d'investissement et donner une priorité à l'allocation des ressources pour l'outil de production locale. La mobilisation de moyens tant publics que privés met en œuvre des compétences, des stratégies et des méthodes qui font partie intégrante du partenariat entre professionnels.

Une ingénierie de l'action

La complexité du contexte et la multiplicité des formes d'appui dont les agriculteurs ont besoin exigent aussi un renforcement de l'organisation et de l'accompagnement des partenariats. L'impact des échanges entre professionnels sera d'autant plus fort que cet accompagnement sera structuré et construit dans la durée. Un projet de coopération exige la coordination des savoir-faire de plusieurs compétences, la capitalisation des expériences, la comparaison des situations, l'analyse des diversités culturelles économiques et sociales. Les méthodes pédagogiques font appel à des compétences complémentaires qu'il faut réunir. Il est donc utile que les professionnels soient accompagnés par des spécialistes.

Les fonctions d'interface doivent aussi assurer l'accès aux moyens, les relations avec l'environnement institutionnel et les fonctions de veille et d'appui en informations. Elles constituent un métier en soi.

Ces activités de coordination et d'interface sont au cœur de l'accès et de la mobilisation d'un ensemble de fonctions d'appui qu'exige tout dispositif professionnel de formation.

CAF
Conseil de l'Agriculture Française

FARM
Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde

a/di

FERT